SÉANCE PUBLIQUE

UN ŒIL SUR ...

by Séance Publique

#PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE

Dossier n°3 - Septembre 2023

QU'EST CE QUE LA PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE ?

« Ce quinquennat sera écologique ou ne sera pas » : telle a été la promesse du candidat Emmanuel MACRON entre les deux tours de l'élection présidentielle de 2022.

Ainsi, il se prononce pour une « planification écologique » pour aller « deux fois plus vite » et respecter les accords de Paris de 2015 et l'objectif de réduction de 55% des émissions de Co2 de la France d'ici 2030.

5 OBJECTIFS MAJEURS

- **Réduire les émissions de gaz à effet de serre et limiter les effets du changement climatique en doublant la baisse des émissions de gaz à effet de serre pendant le quinquennat, pour atteindre la neutralité carbone en 2050**
- **S'adapter aux conséquences inévitables du changement climatique**
- **Restaurer la biodiversité**
- **Réduire l'exploitation de nos ressources naturelles à un rythme soutenable**
- **Réduire toutes les pollutions qui impactent la santé**

DANS LES FAITS

Le **Secrétariat Général à la Planification Ecologique** naît donc à la suite de la réélection d'Emmanuel MACRON. Sous **l'autorité de la Première ministre, composé d'une « task force » d'une vingtaine de personnes** (ingénieurs, conseillers techniques, communicants) il est **dirigé par Antoine PELLION,** également Chef de pôle agriculture, énergie, logement et transports au cabinet d'Elisabeth BORNE.

La méthode de planification écologique se veut être une **méthode globale, visant à agir de façon coordonnée avec l'ensemble des acteurs émetteurs de Co2, mais aussi avec les acteurs de la transition ; ménages, entreprises, et pouvoirs publics.**

Partant de cette méthode, **le SGPE** a eu la tâche, depuis 2022, de concevoir et articuler la feuille de route de transition écologique pour l'ensemble des secteurs émetteurs concernés – au risque de déborder sur les prérogatives du service Climat du ministère de la Transition écologique, habituellement dévolu à son élaboration.

Ce plan doit ensuite être **déroulé et appuyé par les deux ministres « sectoriels » ;** la ministre de la Transition énergétique (et de sa planification) doit « faire de la France la première grande nation à sortir du pétrole, du gaz et du charbon ».

De l'autre, le **Ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires** (et de ses ministres délégués et Secrétaires d'état) est chargé de la « planification écologique territoriale » qui, dans un « agenda de décentralisation massive », doit œuvrer pour **« changer les moyens de se déplacer, réinvestir sur le fluvial et le fret ferroviaire, accélérer la rénovation d'au moins 700 000 logements, agir pour la qualité de l'eau, de l'air, de l'alimentation ».**

Ces annonces interviennent également alors que l'Observatoire climat-énergie a publié jeudi 15 septembre le bilan des émissions françaises de CO_2 en 2022, révélant que la France dépasse encore de 20 millions de tonnes de CO_2 la trajectoire prévue par la Stratégie nationale bas carbone, et que le développement des énergies renouvelables stagne à 20,7 % dans la consommation finale d'énergie, au lieu d'atteindre l'objectif de 24,3 % prévus par la programmation pluriannuelle de l'énergie.

LES ANNONCES DE LA PREMIERE MINISTRE

Elisabeth BORNE
Première Ministre

Attendues de longue date et initialement prévues le 5 juillet 2023, les annonces de l'agenda de la planification écologiques avaient été repoussées en raison de la semaine d'émeutes ayant émaillé l'ensemble du pays. C'est donc à partir de la rentrée que le couple exécutif a choisi de dévoiler ses annonces en deux temps : **Le 18 septembre, la Première ministre a présenté ses premières mesures aux différents chefs de partis** en « format Saint-Denis » (voir note 2), puis le lendemain aux membres du Conseil National de la Refondation.

Cette séquence censée incarner la politique climatique, visait également à permettre une réponse et un plan d'action à la demande d'une grande partie de la population, et aux spécialistes – notamment le GIEC - tirant la sonnette d'alarme depuis plusieurs années.

Ainsi, **la Première ministre a annoncé une enveloppe de 10 milliards d'autorisation d'engagement** (correspondant à des crédits ventilés sur plusieurs années) et 7 milliards supplémentaires dans le projet de loi de finances 2024.

Toutefois, plus de la moitié des sommes annoncées était déjà connue au fil des différentes annonces du gouvernement ces derniers mois.

L'objectif étant de mettre en cohérence, selon les mots du SGPE, le détail de la planification et les crédits associés votés dans le Projet de loi de finances.

LES BUDGETS ALLOUÉS

Logement :
2,2 milliards
Rénovation énergétique des logements via MaPrimeRénov' : 1,6 milliard
Rénovation énergétique des bâtiments de l'Etat : 600 millions

Transition énergétique :
3,3 milliards
Energie : 1,8 milliard
Soutien à la filière hydrogène : 700 millions
Soutien à l'injection du biométhane : 800 millions

Infrastructures :
1 milliard
Soutien à la transition dans les zones non-interconnectées dans les outremers (et autres projets) : 300 millions
Infrastructures : 700 millions

Industrie :
1,8 milliard, dont 1,5 milliard pour France 2030

Mobilités :
2,9 milliards
Mobilités : 1,6 milliard
Verdissement des flottes de véhicules : 200 millions
Appui aux projets divers, dont SNCF Réseau : 700 millions

Des fonds de France 2030 seront également consacrés à la décarbonation des mobilités.

Agriculture et forêts :
1,6 milliard
Forêt : 500 millions
Plan écophyto : 300 millions pour le plan Ecophyto et des fonds complémentaires de France 2030
Plan protéines : 100 millions
Autres mesures de soutien à l'agriculture, dont le diagnostic carbone des exploitations : 500 millions

LES ANNONCES DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Emmanuel MACRON
Président de la République

Une semaine plus tard, lundi 25 septembre, Emmanuel MACRON a présidé le Conseil de planification écologique à l'Elysée, entouré de 17 ministres pour la deuxième partie des annonces du gouvernement, après une journée de travail consacrée au sujet.

Pour introduire son allocution, Emmanuel MACRON s'est d'abord félicité que la France ait réduit de 2% ses émissions de CO2 par année depuis 5 ans, et a également considéré que « la moitié du chemin » avait été parcouru depuis 1990 dans cet objectif. « C'est l'autre moitié qu'il nous reste à faire pour atteindre la réduction de 55 % des émissions de CO_2 en 2030. C'est donc un chemin qui est atteignable. Il suppose d'aller 2 fois et demie plus vite sur les cinq années à venir », a-t-il ajouté, en qualifiant la philosophie « qui a toujours été la nôtre » sur les enjeux climatiques, de « sobriété mesurée ».

La veille, à l'occasion d'une interview au Journal de 20h de France 2, le Président avait suggéré quelques pistes laissant deviner la tonalité générale de « l'écologie à la française » qu'il souhaite dessiner. Un esprit tourné bien plus vers l'incitation que vers l'interdiction, pour éviter toute accusation « d'écologie punitive » ; le sujet des taxes sur les carburants étant toujours un objet sensible pour le gouvernement, après la séquence « Gilets jaunes » de 2018-2019.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE & INDUSTRIE

Emmanuel MACRON s'est donc prêté à un jeu d'équilibriste entre objectifs à tenir et nouvelles mesures :

Transition énergétique :

La sortie définitive du charbon d'ici 2027 **« 3 ans avant les préconisations du GIEC »** mais sans précisions particulières pour le pétrole. Les deux dernières centrales à charbon de Cordemais et Saint-Avold devraient être converties à la biomasse.

Emmanuel MACRON a également insisté sur la **production d'un million de pompes à chaleur d'ici à la fin du quinquennat, et la formation de 30 000 installateurs pour accompagner cette montée en puissance**. Le financement des installations de ces pompes devrait également être pris en charge par **MaPrimeRenov' à hauteur de 5000€, la prime CEE (jusqu'à 4000€) ou encore l'éco-prêt à taux zéro**. Ces mesures visent en particulier les ménages, car le chauffage est responsable de 75% des émissions des logements.

Le Président a en revanche renoncé à l'interdiction des chaudières à gaz, envisagée dans un premier temps.

Enfin, le chef de l'Etat a indiqué souhaiter voir des tarifs d'électricité "compatibles" avec les exigences de compétitivité de la France, et donnant "de la visibilité à la fois aux ménages et à nos industriels" – alors que le gouvernement s'est également engagé à **contenir la hausse de tarifs d'électricité à 10% en 2024**. A cet effet, **un projet de loi « production énergie » sera annoncé en décembre.**

Industrie :

Le chef de l'Etat a défendu sa volonté de concilier **"une ambition climatique avec plus de souveraineté, avec une stratégie industrielle et avec la création d'emplois"** – à mettre en corrélation notamment avec l'adoption prochaine du projet de loi Industrie Verte, dont la commission mixte paritaire devrait se tenir début octobre.

Emmanuel MACRON a également affirmé que **les plans de décarbonation de 50 sites industriels prioritaires** – dont les deux premiers projets pilotes étaient les sites de Dunkerque et de Fos-sur-mer – seraient signés « fin octobre ou début novembre ».

LES ANNONCES DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

« Notre projet de planification écologique vise à identifier les leviers pour sortir des énergies fossiles de manière déterminée, de manière progressive, et sans non plus rentrer dans une logique que l'on a vue parfois, quand on s'intéresse aux questions d'écologie, qui est la logique d'abord interdire, et ensuite, réfléchir à développer des solutions. »

Propos d'Emmanuel Macron recueillis par le Figaro

MOBILITÉ & PLANIFICATION TERRITORIALE

Mobilités :

Pour accompagner les **13 premiers projets de RER métropolitains retenus,** qui doivent permettre de mailler les régions et réduire l'usage de la voiture individuelle, 700 millions d'euros seront engagés par l'État, parmi le budget de 10 milliards d'euros.

Emmanuel MACRON a rappelé l'objectif de **production d'au moins 1 million de voitures électriques** en France, et d'exportation de batteries électriques à chacune à l'horizon 2027 grâce à la construction de quatre usines.

Un plan dévoilé par l'exécutif en novembre, présentera **le dispositif de leasing de voiture électrique à 100 euros par mois** déjà présent dans les promesses de campagne d'Emmanuel MACRON.

Planification territoriale :

Le chef de l'Etat a indiqué vouloir s'inspirer du modèle des Conférences des parties (COP21, COP27, 28…), pour le décliner en France au niveau local dès octobre prochain.

Une COP sera ainsi organisée dans chacune des régions afin de « définir régionalement les leviers d'actions permettant de s'inscrire dans les objectifs nationaux de réduction des émissions de GES » détaille le document de planification écologique. **L'objectif étant que l'ensemble des acteurs territoriaux, mairies, intercommunalités, agglomérations et départements s'emparent du sujet** et soient de véritables moteurs du changement à l'échelle locale.

Le Président a enfin rappelé que ce plan global sera complété par **une stratégie biodiversité et une stratégie de rénovation thermique des bâtiments dans le logement social** présentées respectivement en octobre, ainsi qu'un plan d'adaptation (aux conséquences du dérèglement climatique) en décembre. Chacun des thèmes annoncés devra également être décliné opérationnellement.

Il est à rappeler que les 7 milliards d'annonces financières pour 2024 seront intégrées dans le Projet de loi de Finances 2024, présenté le 27 septembre en Conseil des ministres, et débattu d'abord à l'Assemblée nationale à partir du 3 octobre prochain.

DÉCRYPTAGE

QU'EN PENSE L'OPPOSITION ?

GAUCHE & ECOLOGISTES

Les oppositions, notamment écologistes et rejointes par les forces de gauche (LFI et PS) n'ont en revanche pas adhéré au plan présenté par le Président. L'ancien candidat à l'élection présidentielle de 2022 et nouvellement élu sénateur de Paris Yannick JADOT, a accusé ce plan de « ne pas être dans le bon tempo », en repoussant les solutions de transition climatiques par des innovations technologiques dans 10 à 30 ans au lieu de changer les habitudes immédiatement.

Sa déclaration est abondée par la cheffe de parti d'EELV et députée du Pas-de-Calais Marine TONDELIER qui s'est dit « forcément déçue » du manque d'ambitions de ce plan, et a demandé de « passer à l'action » après les « réunions et la communication ».

RASSEMBLEMENT NATIONAL

De l'autre côté du spectre, les dirigeants du RN, notamment la présidente du groupe parlementaire Marine LE PEN (RN – Pas de Calais) et le député Julien ODOUL (RN – Yonne) ont en revanche accusé l'agenda de planification écologique d'être « une destruction, sans aucun remplacement » pour les modes de vie des Français.

Julien ODOUL a notamment accusé le gouvernement de « (…) culpabiliser les Français d'être des affreux pollueurs, et [d'insinuer] que le Français qui prend son diesel tous les matins était responsable du réchauffement climatique. [La France est responsable de] 0,9% des émissions mondiales des gaz à effet de serre, donc ce n'est pas vers la France qu'il faut se tourner pour demander des baisses d'émissions. »

ET LES ONG ?

Du côté des organisations non gouvernementales pour le climat, cette feuille de route est accueillie de façon ambivalente.

Le think tank I4CE salue notamment « l'écologie d'accompagnement » pour ne pas laisser les ménages -notamment les plus modestes – mais aussi les entreprises ou agriculteurs sans solutions alternatives dans leur quotidien (transport, énergie, rénovation thermique…) pour entamer une véritable transition des modes de vie.

Le Réseau Action Climat alerte sur le fait que cette politique « sans contrainte ni obligation », ne suffira pas pour atteindre les objectifs que la France s'est fixés d'ici à 2030, et qu'un « effort de sobriété » devrait être demandé aux plus gros émetteurs.

Toutefois, la mise en place d'une programmation pluriannuelle des financements consacrés à la transition écologique ne semble pas encore avoir fait son chemin dans l'esprit de l'exécutif. Cette mesure, initialement défendue par plusieurs anciens conseillers devenus députés ou ministres, comme David AMIEL ou Thomas CAZENAVE, visait à permettre de donner un cap clair aux collectivités locales et au secteur privé, dont les investissements s'avèreront indispensables pour atteindre les montants espérés. Une proposition qui rejoint les demandes du Réseau Action Climat : "On attend vraiment d'Emmanuel Macron une trajectoire de financements sur plusieurs années car pour transformer des filières, il faut de la visibilité sur plusieurs années", a déclaré Anne BRINGAULT, Directrice des programmes du RAC qui appelle par ailleurs à une fiscalité adaptée à la transition écologique.

Or, cette stratégie d'incitation au changement présentée par Emmanuel MACRON, notamment grâce à de nouvelles infrastructures ou services, repose en très grande partie sur les investissements publics – subventions, crédits d'impôts – et nécessitera de nouveaux ordres de grandeur financiers. Pourtant, le gouvernement reste sur sa ligne politique d'aucune augmentation des impôts – ménages comme entreprises – en investissant à budget constant, et alors que son déficit public est toujours estimé à 4,4% du PIB pour 2024.

SÉANCE PUBLIQUE

SEANCE PUBLIQUE, TOUJOURS UN OEIL SUR L'ACTUALITÉ POLITIQUE !

SEANCE PUBLIQUE vous aide à décrypter l'actualité politique et à comprendre l'écosystème parlementaire et gouvernemental. Fort d'une expérience de plus de 20 ans, notre cabinet de conseil vous propose un accompagnement personnalisé au travers de notes, de cartographies, de veilles sectorisées, mais également dans votre stratégie d'affaires publiques et dans la constitution de votre réseaux d'alliés.

Pour vous ou votre équipe, nous réalisons également des formations thématiques tout au long de l'année sous forme de Master Classes ou de formations sur-mesure.

REJOIGNEZ L'AVENTURE SEANCE PUBLIQUE !

Contact : Kheidi BENTAMRA, Directrice Conseil - kbentamra@seance-publique.com

" Séance Publique, le dialogue expert avec les élus ! "

RGPD : Conformité SEANCE PUBLIQUE articles 14 et 28 RGPD en lien sur le site SEANCE PUBLIQUE.
SEANCE PUBLIQUE - 2-4 rue de Saint Simon – 75007 PARIS – 01 45 44 50 95 – www.seance-publique.com